

LE PROGRAMME QUALIFICATION DES JEUNES : L'INFLUENCE PERÇUE PAR LES JEUNES



Pascal Jobin

Chargé de projet à l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD)

Candidat à la maîtrise en administration publique, École nationale d'administration publique



CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Équipe de direction

Martin Goyette, professeur titulaire, École nationale d'administration publique

Rosita Vargas Diaz, professeure associée, École de travail social et de criminologie, Université Laval

Soutien financier

Bourse de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté

PLAN DE LA PRÉSENTATION

- Définition de la participation
- Problématique
- Question de recherche
- Cadre théorique
- Méthodologie
- Résultats préliminaires
- Discussion et conclusion

DÉFINITION DE LA PARTICIPATION



DÉFINITION CHOISIE

La participation est définie comme « le processus d'implication des jeunes [et des enfants] dans les institutions et les décisions qui affectent leur vie », de manière active et ayant une influence.

Checkoway (2011, p. 341)

PROBLÉMATIQUE

Contexte international et national

CONTEXTE DES SERVICES PUBLICS

La protection de la jeunesse

- Loi d'exception et services d'exceptions pour les enfants les plus vulnérables
- Offre de soins et d'accompagnement
- Moins de 10% des jeunes sont placés en milieu institutionnel

La nouvelle gestion publique (NGP)

- Approche qui vise à améliorer la performance et l'efficacité des organisations
- Pour mesurer celles-ci, une reddition de compte est nécessaire
- Centralisation du pouvoir et des décisions afin de standardiser les actions de l'organisation
- Un des moyens pour y arriver est d'utiliser des procédures bureaucratiques

Quels sont les effets sur la participation ?



REVUE SYSTÉMATIQUE SUR LA PARTICIPATION DES JEUNES EN HÉBERGEMENT

1. Peu consultés quand il s'agit de décisions majeures et axées sur leur futur

2. Ne pas se sentir à l'aise d'intervenir dans les discussions formelles d'adultes

3. L'aspect bureaucratique limite la flexibilité dans les interventions et, du même coup, la participation des jeunes

4. Le lien de confiance avec l'intervenant favorise la participation des jeunes, car celle-ci peut être anxiogène

5. La vision des professionnels sur la participation des jeunes varie, certains pensent qu'elle est:

- Une formalité sans réelle conséquence sur la prise de décision
- Une réelle volonté de considérer la parole des jeunes dans la prise de décision
- Limitée par la gestion du risque liée au mandat de protection

LA PARTICIPATION DANS LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

- Au Québec de plus en plus de chercheuses s'intéressent à la participation, mais il y a encore peu de résultats de recherche sur ce sujet
- À partir de 3 études sur 3 populations de jeunes, dont une en centre jeunesse, Gressler et al. (2020) concluent que les jeunes sont peu socialisés à la participation
 - Elles nous proposent tout de même des espaces où celle-ci se déroule (formel et informel)
 - Elles font mention également de l'importance du rôle de médiateur/entremetteur des intervenants

CE QUE L'ON SAIT DES JEUNES QUÉBÉCOIS QUI SORTENT DE PLACEMENT (EDJEP)

Faible niveau d'éducation

À 17 ans, 37% ont décroché de l'école
(8% dans pop générale)

À 17 ans, 17% ont atteint le
secondaire 5 (75% pop générale)

1 jeune sur 3 est ni en emploi, ni aux
études, ni en formation à 21 ans

Précarité financière

Réseau social limité

Problèmes de santé

39% ont connu des difficultés de santé
mentale

(6% dans pop générale)

Itinérance

1 jeune sur 3

(44% arrêtés par la police, 21,4% en
prison); (40 fois plus de demandes en
santé mentale et psychiatrique)

C'est 47% des jeunes sous doubles loi
qui ont vécu de l'itinérance

Goyette et al. 2022

LE PQJ VISE A ACCOMPAGNER LES JEUNES PLUS VULNÉRABLES QUI SORTENT DE PLACEMENT

Objectifs du programme initial:

- 1- Développer des réseaux de soutien et d'aide des jeunes bénéficiant des services de protection
- 2- Préparer et encadrer le passage à la vie autonome des jeunes participant au programme
- 3- Intégrer 75% des jeunes dans le marché de l'emploi ou dans une formation qualifiante

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS AU PQJ / PREMIÈRE VERSION

- Avoir un dossier ouvert en centre jeunesse
- Être âgé de **plus ou moins 16 ans** au moment de faire la référence au programme
- S'inscrire sur une **base volontaire**
- Avoir connu de **longues périodes de placement**
- N'avoir **aucune possibilité de réintégrer le milieu familial** (ou une possibilité très réduite)
- Ne pas avoir de projet précis par rapport à la scolarisation ou à une formation professionnelle
- Disposer d'un **réseau social précaire**
- Manifester de l'insécurité et une faible estime de soi
- Éprouver des difficultés à attendre la gratification, à respecter les consignes et à s'imposer des limites
- Présenter un **pronostic sombre** pour l'intégration sociale à la majorité

QUESTION DE RECHERCHE

Compte tenu de l'importance de la participation dans le processus d'autonomisation des jeunes placés qui transitent à la vie adulte, cette recherche s'intéresse à la participation des jeunes qui ont eu un accompagnement PQJ.

- **Question générale :**

- Dans quelle mesure les jeunes accompagnés par le PQJ ont expérimenté la participation dans leur milieu de placement?

- **Questions spécifiques :**

- Dans quelle mesure les jeunes ont pu exprimer leur point de vue dans leur milieu de placement?
- Dans quelle mesure les jeunes ont perçu que leur point de vue avait un poids dans leur milieu de placement?

CADRE CONCEPTUEL : « *THE VOICE* » DE LUNDY (2007)

- Le modèle vise à permettre aux intervenants et aux institutions qui ont la responsabilité des jeunes d'établir des principes afin que ces derniers arrivent à
 - faire entendre leur voix
 - mais surtout que celle-ci, ait un poids dans la balance lorsqu'une décision les concernant doit être prise.
- Ce modèle permet d'opérationnaliser la participation des jeunes en se basant sur les 4 dimensions que le modèle identifie comme étant déterminantes

MODÈLE DE PARTICIPATION DES JEUNES À 4 DIMENSIONS SELON LUNDY (2007)

Exprimer son
point de vue

Voix

Espace

Que son point
de vue ait un
poids

Auditoire

Influence

MÉTHODOLOGIE

- Entrevues semi-dirigées auprès de jeunes de 18 ans et plus (N=6 de 3 régions) ayant été accompagnés dans le cadre de la première version du PQJ
- Analyse préliminaire du contenu thématique basée sur les dimensions du cadre conceptuel sur la participation (Lundy, 2007)

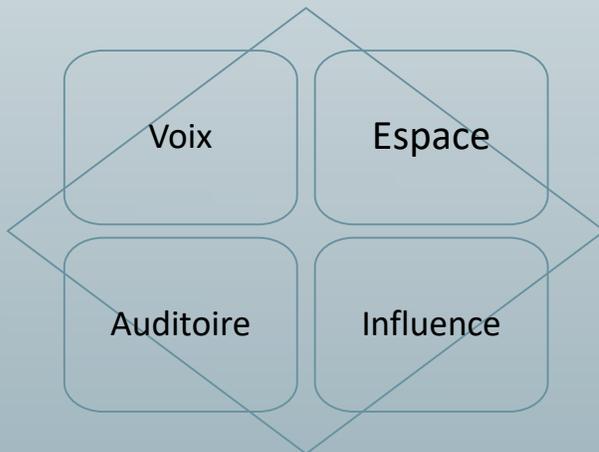
RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES



TROIS CONSTATS RESSORTENT DES ENTRETIENS

1^{ER} CONSTAT

Le contexte institutionnel (hiérarchie et bureaucratie) limite la possibilité aux jeunes de participer aux décisions qui les concernent



- *Parce que là-bas, quand y disent, ben si tu veux te plaindre, ils te donnent un papier. Après ça tu remplis la demande puis il faut que tu le redonnes à l'intervenant. Moi, j'aimerais pouvoir l'amener directement devant le comité pour dire : « OK, ben regarde écoute cet intervenant-là, a abusé de son pouvoir. » Mais au contraire, je pense que la seule affaire que les intervenants faisaient, ils disaient ; « redonne-moi » puis la seule chose qu'ils faisaient c'est le déchirer. Josiane*
- *Sauf que quand la décision venait de plus haut genre j'avais pas de pouvoir. Il fallait que j'en parle aux éducateurs puis qu'eux autres allaient peut-être avoir un peu de pouvoir et encore là. Souvent quand ça vient de plus haut, ils font ce qu'ils pensent qui est bon et ils ne vont pas chercher plus loin. Juste*
- *Moi, mon éducateur de suivi, c'était la bosse du centre...] Fait que moi, j'avais le droit à un peu plus de droits si je voulais des permissions ou quelque chose comme ça. Julie*

TROIS CONSTATS RESSORTENT DES ENTRETIENS

2^E CONSTAT

L'éducateur PQJ peut jouer un rôle de médiateur/entremetteur favorisant la participation des jeunes

Exprimer
son point de
vue



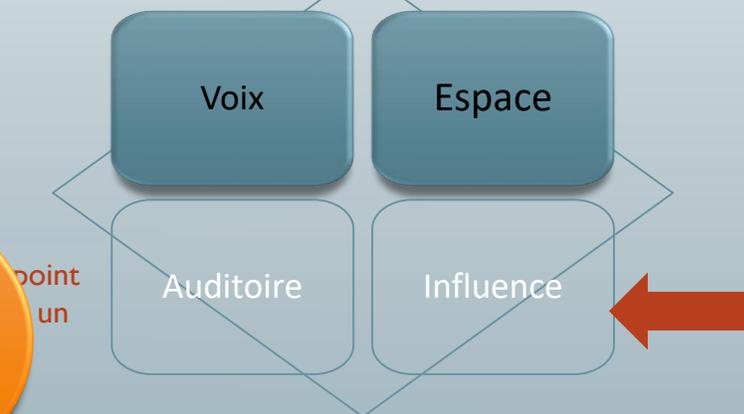
Greissler et
al. (2020)

- « Ouais, dans le fond, quand je faisais des rencontres avec lui, il me parle puis on établit des choses puis après ça il me demande toujours si je veux qu'il en parle. Si je ne veux pas qu'il en parle, il n'en parle pas. Sinon il en parle pour trouver des solutions avec les autres éducateurs, les TS... » Juste
- « Mais quand je dis... Parce que moi, j'ai un peu de la misère avec l'autorité pis mon PQJ le sait, fait que, il m'outille plus dans comment aborder les gens. Comment aborder les gens d'une certaine autorité, comme je vais pas parler; je ne vais pas parler à un policier comme si je parlais à mon ami admettons. Ou je ne vais pas parler à un juge comme si je parlais à mon ami. Il me montre vraiment qu'avec telles personnes que le respect passe avant tout. » Jérôme
- « Mais non, avec le PQJ ce qui est le fun, c'est que c'est pas un éducateur plancher. Faque, tu peux lui parler puis il n'y a pas vraiment de répercussions au niveau de ce qui se passe à l'unité. » Jule

TROIS CONSTATS RESSORTENT DES ENTRETIENS

3^E CONSTAT

La poids du point de vue des jeunes suivis par PQJ demeure limité



McPherson
et al. (2021)

- *Elle ne pouvait pas m'accompagner. Elle n'avait pas de pouvoir. Elle n'avait pas d'outil. Elle n'avait rien. Elle pouvait juste m'écouter. Si j'avais une idée, elle pouvait me dire où aller. Me dire comment faire mes démarches, mais pas plus de ça... Joseph*
- *« Est-ce que tu sens qu'avec PQJ tu as plus d'influence sur les décisions ? » ... J'ai pas plus d'influence. J'ai pas moins d'influence. Juste*
- *Les intervenants ont suivi le plan parce qu'écoute, c'est lui (PQJ) qui a le gros bout du bâton, c'est lui qui sait quoi faire avec moi. L'intervenant ne peut pas dire qu'il ne le fera pas parce qu'il n'est pas prêt. (Mon PQJ) était là. Josiane*

DISCUSSION ET CONCLUSION



RETOUR SUR LA QUESTION DE RECHERCHE

- **Question générale :**

- Dans quelle mesure les jeunes accompagnés par le PQJ ont expérimenté la participation dans leur milieu de placement?

Les jeunes rencontrés disent avoir exprimé davantage leur point de vue mais sans observer une réelle influence

- **Questions spécifiques :**

- Dans quelle mesure les jeunes ont pu exprimer leur point de vue dans leur milieu de placement?
- Dans quelle mesure les jeunes ont perçu que leur point de vue avait un poids dans leur milieu de placement?

FAVORISER LA PARTICIPATION DES JEUNES PLACÉS : PISTES DE SOLUTIONS POTENTIELLES

Pistes au 1^{er} constat

Réduire les entraves
bureaucratiques
(papiers, hiérarchie)

Donner plus
d'accessibilité aux
décideurs

Pistes au 2^e constat

Approche PQJ plus
présente en
protection de la
jeunesse

PQJ plus tôt pour
socialiser à la
participation

Pistes au 3^e constat

Point de vue dans les
notes cliniques pour
un suivi de l'influence

Un pouvoir
spécifique pour les
intervenants PQJ?

CONCLUSION

Momentum suite à la Commission Laurent et à l'arrivée du PQJ 2.0

- Est-ce que le PQJ va avoir plus d'influence sur la pratique en institution?
 - Meilleur financement = plus d'éducateurs PQJ
 - Coordination pour s'assurer d'une vision partagée de l'intervention
- Qu'en est-il des autres jeunes placés?
 - Plus d'études sur la participation des jeunes en protection de la jeunesse
 - Plus d'études sur la structuration actuelle des services et les effets de la NGP (bureaucratie et hiérarchie)

MERCI

Pascal.Jobin.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca